

Un avocat du progrès social : Pierre Marie Sébastien BIGOT de MOROGUES, académicien orléanais (1776-1840).

Résumé

Pierre Marie Sébastien baron de Morogues vit le jour le 5 avril 1776 dans une famille d'ancienne noblesse du Berry imprégnée par l'esprit des Lumières. A l'âge de 12 ans, pour continuer la tradition paternelle, il entra à l'École de la marine de Vannes, école qui semble avoir exercé peu d'attraits sur l'enfant, qui s'adonna à l'étude des sciences avec d'autant plus d'ardeur que la suppression de l'école de Vannes en 1791 le renvoya dans ses foyers. En 1794 il entre à l'École des mines de Paris où il développa un goût très vif pour les mathématiques, la chimie et les sciences naturelles, ce qui fixa l'attention de ses maîtres, notamment le chimiste Vauquelin, qui met son laboratoire à sa disposition. Son goût prononcé pour l'étude, notamment de la géologie et de l'histoire naturelle lui ouvre, dès 1810, les portes de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans.

Agronome distingué, ce riche propriétaire du beau et vaste domaine de La Source dans le Loiret y conduit avec succès des expérimentations agronomiques qui démontrent avec succès l'intérêt d'améliorer l'agriculture en Sologne et dans le Val de Loire pour en tirer un meilleur profit, tant pour les propriétaires que pour l'ensemble de la population rurale. Il prit ensuite appui sur les résultats de ces expérimentations, largement publiés et diffusés parmi les élites, pour proposer des solutions politiques en vue de soulager les misères et les souffrances populaires, et éviter ainsi la Révolution. Ce catholique, orléaniste de progrès, ne va plus cesser jusqu'à sa mort en 1840 d'écrire et de présenter, notamment à la Chambre des Pairs où il siégeait et votait pour le gouvernement, des études et des mémoires d'économie politique qui développaient le thème du progrès social en vue d'améliorer la prospérité du royaume. Il s'était déjà signalé au monde politique par la publication de deux ouvrages, La Politique religieuse et philosophique [1828] et La Politique basée sur la morale et mise en rapport avec les progrès de la Société ou Constitution morale du gouvernement [1834], qui proposaient d'asseoir toute Constitution sur des considérations de caractère religieux, moral ou familial. Profondément chrétien, l'auteur estime nécessaire la consolidation d'une société sur des bases religieuses, morales et familiales pour stabiliser un gouvernement représentatif issu de la Constitution. Il développa l'idée novatrice que, seule la vertu des gouvernants permet de ne pas céder à la tentation, de résister aux pressions égoïstes de quelques-uns, et d'assurer ainsi un fonctionnement harmonieux des institutions au service du progrès social, dans l'intérêt général. Un rapport élogieux de son œuvre maîtresse, Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés : application des principes de l'économie politique, fut présenté en 1834 à l'Académie des Sciences Morales et Politiques par l'éminent sociologue, Villermé. Bien que membre correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, le baron de Morogues ne réussit pas à franchir les portes de la section d'économie rurale de l'Académie royale des Sciences. C'est universellement apprécié de tous qu'il disparut le 15 juin 1840 dans les tourments d'une fatale crise de goutte.

Sa curiosité intellectuelle en a fait le dernier représentant des Lumières à Orléans. Sa pensée humaniste, ses préoccupations religieuses, économiques et sociales allaient animer le courant catholique libéral et social, qui voulait réconcilier la foi chrétienne et la modernité politique. L'Académie des Sciences Morales et Politiques lui rend hommage en décernant tous les 10 ans le prix Bigot de Morogues à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et les moyens d'y remédier.

Pierre Marie Sébastien Bigot, baron de Morogues, vit le jour le 5 avril 1776 dans une famille d'ancienne noblesse du Berry imprégnée par l'esprit des Lumières.

L'an mil sept cent soixante seize le 5 avril 1776, j'ay soussigné [...] baptisé un fils né de ce jour sur cette paroisse du légitime mariage de messire Augustin Pierre Marie Bigot de Morogues, Chevalier Lieutenant des Vaisseaux du Roi et de Dame Marie Madeleine Louise Charles Gabriel de Villedieu. Le parrain Messire Pierre Samuel Bigot de Cherelles, Chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis, ancien major du régiment de Conti Infanterie, seigneur de l'Emerillon et autres lieux, la marraine, Marie Angélique Bodineau de Meslay, représentée par Marie Thérèse Henriette Bigot de la Touanne, Damoiselle qui ont donné à l'enfant les nom de Pierre Marie Sébastien¹...

Un gentilhomme de lignage éclairé

L'érudit Gaspard de La Thaumassière atteste que la famille Bigot est une des plus considérables de Bourges². Cet avis est confirmé par le généalogiste François Alexandre Aubert de La Chesnaye des Bois³, qui, se référant à un jugement du 10 janvier 1699 de maintien dans la noblesse de Pierre II Bigot de la Touanne, établit une filiation noble des Bigot reconnue par titres à partir de Michel Bigot, anobli par Lettres patentes de Charles VI, du 22 juin 1389, et vérifiées le 28 juillet 1389 en la Cour des Comptes⁴. Des échevins de Bourges figurent parmi les lointains ancêtres de Pierre Marie Sébastien, Pierre 1^{er} Bigot, trésorier général de la maison de Nevers, échevin en 1486 et 1487 Bourges et son fils Nicolas échevin en 1518.

La mère de Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues, **Marie Madeleine Louise Charles Gabriel de Villedieu** appartenait à un lignage d'architectes célèbres⁵. Elle était fille d'Albert Gabriel de Villedieu, trésorier général des bâtiments, frère de Jacques Ange Gabriel directeur de l'Académie royale d'architecture⁶, et la petite fille de Jacques Jules Gabriel⁷, architecte, Inspecteur général des bâtiments, qui donna les plans pour la reconstruction des tours et du portail de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans.

Son père, **Augustin Pierre**, capitaine de vaisseau⁸ était d'une famille d'ancienne noblesse de robe du Berry, au cœur de la notabilité orléanaise éclairée de la fin de l'Ancien Régime⁹. **Le lignage paternel Bigot de Morogues** est issu du mariage en 1664 de Pierre 1^{er} Bigot seigneur de la Touanne en pays Dunois, contrôleur ancien du régiment des Gardes Suisses de la Maison du Roi, avec Anne Bidé¹⁰, mariage qui donna naissance à deux branches, la branche aînée des Bigot de la Touanne et la branche cadette des Bigot de Morogues.

Pierre II Bigot de la Touanne¹¹ s'inséra dans le monde de la robe orléanaise en épousant le 21 janvier 1701 Marguerite Gallard, fille d'un procureur de ce bureau de

¹ Archives municipales d'Orléans, paroisse Saint-Michel, GG 1038.

² Gaspard de La Thaumassière *Histoire du Berry contenant tout ce qui regarde cette province & le diocèse de Bourges, et les généalogies des maisons nobles*, Paris 1689, Cote BNF RES FOL-LK2-87

³ 1699- 1783.

⁴ La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de Noblesse*, 19 volumes, généalogie BIGOT, Tome 14, pages 84-92, réédition, Paris 1863-1879.

⁵ M. Prévot, *Dictionnaire de biographie française*, Paris 1954, Tome 14, page 506.

⁶ Paris 26 octobre 1698, Versailles 2 janvier 1782

⁷ Paris 6 avril 1667- Fontainebleau 23 avril 1743, élève de Jules Hardouin Mansart

⁸ Brest 1749- Orléans 1788

⁹ Alain Duran, *Noblesse et Notabilités à Orléans au tournant des Lumières vers 1780-vers 1820*, Thèse de Paris I Sorbonne, sous la direction de Monsieur le Doyen Claude Michaud, 3 volumes, Paris 2003

¹⁰ Contrat de Mariage du 23 décembre 1664.

¹¹ Bénéficiaire du jugement précité de janvier 1699.

finances. Leur fils, Isaac Pierre Bigot de la Touanne¹², d'abord lieutenant dans la compagnie colonelle de Royal Roussillon Infanterie¹³, avait épousé en 1726, Thérèse Sinson, fille d'un puissant lignage de notables orléanais¹⁴; Isaac, après avoir occupé en août 1731 un office de Conseiller d'honneur au bailliage et siège présidial d'Orléans¹⁵, acheta la charge de premier président du bureau de finances de la généralité d'Orléans. Son fils Claude Pierre¹⁶, gentilhomme éclairé, fut admis à la Société Royale d'Agriculture d'Orléans où, en 177, on donna lecture d'un mémoire qu'il rédigea à propos de l'impôt arbitraire renfermé au rôle des tailles¹⁷; il épousa en secondes noces sa cousine Anne Marie Louise Thérèse Bigot de Morogues. À son décès le 29 juin 1774 il laissa un tout jeune fils, Pierre Sébastien Irénée, qui se maria¹⁸ à sa cousine Tristan Marie Joséphe Sophie, fille de Nicolas Marie Tristan et de sa cousine Bigot de Chérelles Marie Thérèse Pauline.

La branche cadette des Bigot de Morogues est issue de Jacques Bigot de Morogues, frère puiné de Pierre II Bigot de la Touanne, arrière grand père de Pierre Marie Sébastien. Il conserva également sa noblesse par un jugement du 1^{er} mars 1708. Ce fondateur de la branche cadette, s'illustra dans la Marine Royale, d'abord dans l'administration puis dans les armées navales. Il possédait la seigneurie de Morogues, près de Sancerre. Son mariage, le 1^{er} juillet 1702, avec Marguerite Simenel, fille de François Simenel, échevin du Havre, lui ouvre les portes de la bonne société havraise, et pourrait expliquer sa nomination en 1736 au poste d'Intendant de marine, puis l'obtention d'un brevet de Conseiller d'Etat ordinaire. **Sébastien François Bigot de Morogues**, fils de Jacques, aïeul paternel de Pierre Marie Sébastien, naquit le 1^{er} mars 1706 à Brest. Ses grandes qualités contribuèrent à la création de l'Académie de Marine le 30 juillet 1752; elles donnèrent un grand lustre à son lignage. Officier, dans l'arme savante de l'artillerie, il épousa le 28 décembre 1743, Marie de Bodineau. Marraine de Pierre Marie, elle était la fille du baron Pierre Louis Bodineau de Meslay, lieutenant général de l'artillerie de France. Son activité intellectuelle témoigne d'une **forte implication dans le mouvement des Lumières**. Après son *Essai de l'application des forces centrales aux effets de la poudre à canon*¹⁹ publié en 1737, il anime vers 1750 les travaux d'un groupe d'officiers de marine soucieux de la modernisation de la Marine royale, travaux à l'origine de l'Académie précitée, dont il fut le premier président. Cette éminente institution savante, liée à l'Académie des Sciences, compta notamment parmi ses membres le navigateur Bougainville et Duhamel du Monceau, deux des fondateurs de l'Académie d'Orléans. L'œuvre maîtresse de Sébastien François, publiée en 1763 et traduite en plusieurs langues, *Tactique navale ou traité des évolutions et des signaux*²⁰, facilita son accès au grade de Lieutenant général des armées navales, qu'il reçut en 1771, dix ans avant sa mort. **Pierre Samuel Bigot de Cherelles**²¹, frère de Sébastien François, grand oncle de Pierre Marie Sébastien est à l'origine du rameau des Bigot de Cherelles, qui contracta de belles alliances dans la notabilité orléanaise de la seconde moitié du XVIIIème siècle. Pierre Samuel épousa Jeanne Boyetet, fille de Léon Boyetet, lieutenant criminel au bailliage et siège présidial d'Orléans. **Claude Pierre Bigot de Chérelles**, fils de Pierre Samuel, parrain de Pierre Marie, né à Orléans le 15 janvier 1729, fut reçu en août 1753 écuyer de main du Roi; il épousa sa cousine germaine, Anne Marie Louise Germaine Bigot de Morogues, fille de Sébastien

¹² Né en en 1702

¹³ Nomination du 7 juin 1723

¹⁴ Alain Duran, op.cit.

¹⁵ En août 1731

¹⁶ Il avait vendu la charge de son père le 10 février 1753

¹⁷ Archives départementales du Loiret, D 710.

¹⁸ le 7 octobre 1788, dans la chapelle du château de l'émerillon, Paroisse de Cléry.

¹⁹ Cote BNF V-22781

²⁰ Cote BNF V-9664

²¹ né à Brest le 1^{er} mars 1707

François. Leurs filles, par leur mariage, entrent dans la noblesse d'épée. Marie Thérèse Pauline Bigot de Chérelles, née le 17 juillet 1750, épousa le 16 août 1768, Nicolas Marie de Tristan, ancien lieutenant-colonel de Boulogne Infanterie, maire d'Orléans en 1789. Sa sœur, Catherine Flore Bigot de Chérelles, née le 31 juillet 1752 se maria en l'église Saint-Michel d'Orléans le 18 février 1777 avec Pierre Jean de Tascher, né le 23 février 1745, cousin éloigné de l'impératrice Joséphine, issu d'une branche cadette des Tascher. Il était capitaine aux dragons de Penthièvre. Ils eurent six enfants qui vécurent, dont deux fils qui servirent glorieusement dans la Grande armée²². La carrière plus modeste d'**Augustin Pierre Bigot de Morogues**²³, père de Pierre Marie Sébastien, capitaine de vaisseau, eut moins d'éclat que celle de son père, même s'il figure avec Nicolas Marie de Tristan parmi les membres titulaires fondateurs, le 23 avril 1781, dans le Jardin de la ville de la *Société Royale des Sciences, Arts et Belles lettres d'Orléans*.

Par contrat passé chez Cabart, notaire à Orléans, le 9 vendémiaire an XII (2 octobre 1803), le baron **Pierre Marie Sébastien unit sa destinée à celle de Lucile de Montaudoin**, seconde fille du fastueux Thomas Tobie de Montaudoin²⁴, capitaine au prestigieux régiment de *Colonel général cavalerie*²⁵, et de Claudine Catherine Charpentier de Boisgibault, fille d'un Président à la Cour des Aides²⁶. **Le couple eut deux enfants²⁷ qui vécurent** : Eudoxe Marie Pierre, baron de Morogues, propriétaire du château de la Caille à Tigy, en Sologne, et Françoise Marie de Tristan, épouse du vicomte Alphonse Marie de Tristan, son cousin au second degré, lui même fils du grand ami éclairé de Pierre Marie Sébastien, Jules Marie de Tristan.

Un propriétaire terrien très aisé

Pierre Marie Sébastien acquitta en 1813 et en 1820²⁸, un cens de plus de 2 000 francs, correspondant à une très large aisance²⁹ qui, sans faste ostentatoire, le mettait à l'abri de toute préoccupation matérielle. L'inventaire après décès de Lucile de Montaudoin³⁰ donne une idée de l'ampleur des biens du couple : au 27 juin 1840, l'actif de la communauté de biens des époux s'élevait à 234 090 francs. Au terme d'un partage du 17 mai 1813 de la succession de son beau père entre sa belle mère et ses trois filles, Marie Anne Joséphine, épouse Jules Marie de Tristan, Anastasie de Montaudoin, sans époux, et Lucile Bigot de Morogues. Cette dernière reçut le vaste et beau domaine de La Source³¹. L'acte d'achat de

²² Jean Samuel Bigot de Chérelles, né le 29 12 1779, auditeur au Conseil d'Etat, comte et pair de France il avait intégré Polytechnique, Charles Maurice, né le 4 décembre 1786, capitaine des chasseurs à cheval de la garde impériale, mourut à Berlin le 23 janvier 1813, Eugène Jean Marie, né le 20 avril 1792 lieutenant au régiment d'artillerie de la garde impériale, mourut à Koenigsberg le 25 décembre 1812, Benjamin né le 9 mars 1797, officier de cavalerie de Louis XVIII.

²³ né à Brest en 1749, mort à Orléans en 1788

²⁴ A. Duran, op.cit.

²⁵ Sous l'Ancien régime ce régiment occupait le premier rang de la Cavalerie.

²⁶ Archives départementales du Loiret : 3^E 26982, inventaire après décès de la baronne de Morogues du 2 novembre 1862.

²⁷ Ibid.

²⁸ Archives municipales d'Orléans 1K1, 1K2 ; au terme de la loi électorale du 29 juin 1820, un cens de 1 000 francs donnait accès au collège électoral de département qui réunissait les contribuables les plus fortunés d'un département ; Jean Tudesq, *Les grands notables en France, essai de psychologie sociale*, Paris 1964, cet éminent historien de la monarchie de Juillet a établi son corpus à partir d'un cens de 1 000 francs.

²⁹ A. Duran, « Les électeurs du collège électoral du Loiret en 1808 » in *Mémoires de l'Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles Lettres et arts*, Orléans 2008, en cours de publication

³⁰ 3^E 26982, op. cit.

³¹ sis dans la paroisse de Saint-Cyr-en-Val dans le Loiret, à une lieue d'Orléans.

cette propriété par ses parents³², le 18 septembre 1784, au prix de 450 000 francs, en révèle tant le charme que l'ampleur³³. Il comprenait des bâtiments d'exploitation, une ferme de 100 hectares dont 40 plantés de bois, 4 maisons avec 12 hectares de vignes, une chapelle, un château auquel attenaient 370 hectares de bois, dont 10 de haute futaie et 52 hectares de bois taillis hors du parc traversé par la rivière du Loiret qui y prend sa source près du château, une orangerie, des pépinières, des pièces d'eau, un parc des avenues et des allées plantées de charme, des salles vertes, des grottes. Ce magnifique ensemble foncier, qui allait servir aux études et expérimentations pratiques du baron de Morogues, fut vendu le 10 mai 1858, 215 000 francs à Louis Charles de Polignac, capitaine au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval³⁴.

L'accès à la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans

Le goût prononcé pour l'étude de Pierre Marie Sébastien conjugué à la gestion éclairée de ses domaines fonciers allait prouver avec éclat qu'il était un digne continuateur de son illustre grand-père paternel.

Afin de poursuivre la tradition maritime du lignage, la mère de Pierre Marie Sébastien l'envoie à l'École de la marine de Vannes où il entre à l'âge de 12 ans. Cette école semble avoir exercé peu d'attraits sur l'enfant qui s'adonna à l'étude des sciences avec d'autant plus d'ardeur que la suppression de l'école de Vannes en 1791 le renvoie dans ses foyers. En 1794, il entra à l'École des mines de Paris où il développa un goût très vif pour les mathématiques, la chimie et les sciences naturelles, ce qui fixa l'attention de ses maîtres, notamment celle de l'abbé Haiüy, cristallographe de renom, du géologue Dolomieu et du chimiste Vauquelin, qui lui ouvrit les portes de son laboratoire. Leur enseignement fut complété par des voyages en Bretagne, dans les Vosges, le Jura, la Savoie, dont la finalité était d'étudier les grands phénomènes géologiques ainsi que les gisements de minéraux, l'art de les extraire et de les transformer pour un usage industriel. Le *Journal des Mines* et *Les Annales du Muséum d'Histoire Naturelle* publient les notes recueillies lors d'un voyage en Poitou pour affaires de famille, en compagnie de son cousin et beau-frère Jules Marie de Tristan³⁵ : « Notice minéralogique et géologique sur quelques substances du département de la Loire-Inférieure, et particulièrement de Nantes »³⁶, puis « Notice sur un crustacé renfermé dans quelques schistes, et notamment dans ceux de Nantes et d'Angers »³⁷. A la suite d'autres observations minéralogiques et géologiques des principaux gisements des départements des Cotes du Nord, du Finistère, et du Morbihan, il fut nommé correspondant des sociétés philomatiques³⁸ de Paris, de Trèves, d'Iéna, de Hanau. Son essai sur la minéralogie de l'Orléanais lui valut l'honneur d'être cité dans les ouvrages des naturalistes Brongniart et Cuvier³⁹. Sous le premier Empire, un nouveau contexte universitaire⁴⁰ explique la création en 1809 de la *Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans*, société savante agréée par Napoléon, qui faisait ainsi renaître de ses cendres la défunte *Société Royale des Sciences, Arts et Belles lettres d'Orléans*, disparue dans le tumulte de 1793. Dès 1810, Pierre Marie y accède

³² Qui comprenait, en outre la belle terre et seigneurie de Cormay, qui au partage du 12 mai en 1813, échut à ses sœurs.

³³ Archives départementales du Loiret : 32 J 31, l'ensemble comprenait en outre une partie attribuée à sa sœur Anastasie de Tristan: le château et la terre de Cormay, les terres et vignes du Bouchet

³⁴ Archives départementales du Loiret : 3^E.26968

³⁵ Il avait épousé Marie Joséphine de Montaudoin, sœur aînée de sa femme.

³⁶ *Journal des Mines*, Tome IX, Paris 1807.

³⁷ Ibid., Paris 1808.

³⁸ Sociétés scientifiques et littéraires.

³⁹ « Essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans » in *Bulletin de la Société d'Agriculture d'Orléans*, Orléans 1810, p.103-108

⁴⁰ Créée par la loi du 10 mai 1806 complétée par le décret du 17 mars 1808,

en compagnie de son beau frère Jules Marie de Tristan. Il ne cessa d'y faire de nombreuses communications⁴¹, dont la liste figure en annexe.

A la suite de la publication d'un *Mémoire historique et physique sur les chutes des pierres tombées sur la terre à diverses époques*⁴², élogieusement commenté par les naturalistes Cuvier et Brongnart, il accède en 1812 à une incontestable notoriété scientifique, dépassant le cadre limité de l'Orléanais.

Un agronome distingué

A partir de 1810, sérieusement handicapé par des crises de goutte qui n'allaient plus cesser de le tourmenter, il utilisa le domaine de son épouse à La Source, où il séjournait près de neuf mois par an, et le domaine adjacent de Boisgibault⁴³ pour se livrer à des expérimentations agronomiques qui démontrèrent avec succès l'intérêt d'améliorer l'agriculture en Sologne et dans le Val de Loire pour en tirer un meilleur profit pour les propriétaires, mais aussi pour l'ensemble de la population rurale. A la suite d'une retentissante étude qu'il avait rédigée et publiée en 1811, sur l'intérêt des sols d'alluvions quartzeuses pour préférer, en Sologne, la culture du pin maritime à celle des pins d'Ecosse et Laricio⁴⁴, ce terroir, un des plus misérables de France, *champs mal cultivés, populations malades, marais exhalant des miasmes pestilentiels*⁴⁵, allait entrer dans la voie du progrès.

Pour combattre et ébranler la routine, l'ignorance et l'apathie de ses paysans, tant fermiers que métayers, il ne ménagea ni sa persévérance, ni ses convictions, ni ses conseils, ni son éminente position sociale, ni sa bourse. Des plantations d'arbres résineux, mais aussi de vignes poussèrent dans des terrains sablonneux. L'assèchement des marais rendit l'air salubre et la terres fécondes. Les résultats obtenus, notamment dans les domaines forestiers, céréaliers, vinicole, mais aussi de l'élevage ovin et caprin, furent l'objet de plusieurs communications à la *Société des Sciences physiques, médicales d'Orléans*⁴⁶. Son *Essai sur les moyens d'améliorer l'agriculture en France, particulièrement dans toutes les provinces les moins riches et notamment en Sologne*⁴⁷, lui procure en 1822 un siège de membre correspondant de la *Société royale et centrale d'agriculture*.

Les résultats de ses efforts furent également matériels. Ce traité fut alors appliqué par les propriétaires terriens solognots, notamment son beau frère Jules Marie de Tristan et le député légitimiste modéré, Alexandre Désiré Dugaigneau de Chateamorand de Champvallins, son confrère à la *Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans*. Les inventaires après décès témoignent du doublement de la valeur des propriétés solognotes, notamment par la multiplication des bois, la propagation des cultures fourragères, des racines nutritives, l'introduction de l'élevage des chèvres et des moutons, l'utilisation des engrais produits par l'élevage, l'amélioration des assolements et de la qualité du bétail. Le château de la Source fut restauré, le parc rajeuni, le domaine se couvrit de potagers, de prés, de forêts de pins et de métairies expérimentales.

⁴¹ ainsi que son beau frère Jules Marie de Tristan et son gendre Alphonse Marie de Tristan, fils de Jules Marie.

⁴² Orléans 1812, Cote BNF R 2355

⁴³ Echu à sa belle sœur et à son beau frère par le partage précité de 1813.

⁴⁴ Essai sur l'appropriation des bois aux divers terrains de la Sologne, *Bulletin de la Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans*, Orléans 1811, p.273-329

⁴⁵ Jules Wyslouch : *Notice biographique et historique sur Pierre-Marie-Sébastien Bigot, baron de Morogues, pair de France et membre de l'Institut*, page 18, Paris 1841 Cote BNF, 8-LN 27-1996

⁴⁶ Cf. annexe :

⁴⁷ Paris, 1822.

Fort de ces succès, ses travaux s'élargirent naturellement à l'économie agricole. Aussi publia-t-il en 1823 un traité général, *Importance des connaissances agricoles pour la prospérité de la France*⁴⁸, qui complète son essai sur l'agriculture solonote en montrant l'intérêt de développer les bonnes pratiques culturales dans les lieux où elles ne sont pas pratiquées, notamment dans les terres les plus riches et les plus fertiles. Le couronnement de ses travaux et de ses connaissances agricoles fut la publication en 1834, par les frères Pourrat, du *Nouveau cours complet d'agriculture* en 16 volumes, dont il fut l'un des principaux rédacteurs⁴⁹. On lui attribue les articles suivants qui témoignent de la richesse et de la diversité de sa pensée : *accaparements, appropriation, bail, bêtes ovines, blé, céréales, colonies agricoles, commerce et enseignement agricole, consommateurs et consommation, culture, douanes, économie politique et rurale, exploitation des biens ruraux, impôts, machines, misère*. Beaucoup d'entre eux furent l'objet de tirés à part. Ses thèses novatrices associant l'ensemble des facteurs scientifiques, techniques et humains s'organisaient autour de sa préoccupation majeure : comment concourir à la prospérité de l'ensemble de la population ?

Pour ses contemporains, son image se modifia, passant de celle d'un grand propriétaire foncier fantaisiste à celle plus flatteuse de soutien des pauvres et de bienfaiteur des malheureux, selon Jules Wyslouch, son biographe : *le plus doux des maîtres, le plus entreprenant des patrons et le meilleur des hommes* s⁵⁰.

Un catholique, orléaniste de progrès

Gentilhomme des Lumières par sa naissance, Sébastien Pierre publia en 1825 *La noblesse constitutionnelle ou Essais sur l'importance politique des honneurs et des distinctions héréditaires*⁵¹, dans lequel il ne conçoit pas de supériorité sociale hors de la noblesse. Dans le contexte d'une monarchie censitaire, il démontra l'intérêt politique de constituer une Chambre des Pairs, limitée aux seuls titulaires d'une distinction héréditaire, dont ne seraient bénéficiaires que les seuls serviteurs méritants de l'État. Son argumentation souligne également l'avantage de satisfaire des ambitions sociales légitimes, tout en renforçant et en auréolant de prestige la monarchie constitutionnelle⁵².

Sa pensée toute chrétienne valorisait le travail indispensable à l'amélioration du sort des plus démunis dans un cadre à renouveler par les lois et les institutions. C'est pourquoi ses préférences politiques le portèrent vers une monarchie constitutionnelle de progrès. A l'occasion des élections législatives du 22 août 1815, il se signala à l'attention des électeurs censitaires par un opuscule de circonstance, où il plaida pour la nécessité de se rallier aux formes constitutionnelles de la Charte⁵³. Les journaux libéraux de la Restauration⁵⁴ rendirent un compte avantageux de son *Mémoire sur quelques impôts arbitrairement répartis*, présenté à la session du 7 avril 1817 du Conseil d'arrondissement d'Orléans, où il siégeait depuis 1815. Il évoque dans cet ouvrage, les réclamations des riverains de routes, chargés de l'entretien des fossés.

Après l'assassinat du duc de Berry en 1820, le tournant encore plus conservateur pris par la Restauration conduisit tout naturellement Morogues à donner ses

⁴⁸ *Annales de l'agriculture française*, Paris 1823

⁴⁹ Cote BNF S-31116 à S-31131.

⁵⁰ Jules Wyslouch, op.cit., p.19,

⁵¹ Paris 1825

⁵² *Comment la chambre des députés et la chambre des pairs pourraient être constituées*, Orléans 1840, Cote BNF LB51-3021.

⁵³ *De l'influence de la forme du gouvernement sur l'honneur et la tranquillité nationale*, Orléans 1815.

⁵⁴ *Le Constitutionnel, l'Indépendant, la Quotidienne*.

suffrages aux constitutionnels libéraux puis à se rallier en 1830 à la monarchie de Juillet, seule capable à ses yeux d'assurer le progrès social indispensable pour garantir la paix sociale.⁵⁵ Louis-Philippe récompensa sa fidélité politique, d'abord en le nommant conseiller général du Loiret le 13 avril 1831, puis en lui décernant la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1835, enfin quelques temps après, le 11 septembre 1835, en lui décernant la dignité de Pair de France. Bien qu'il votât avec le gouvernement, il prit une part importante et critique aux travaux de la Chambre des Pairs⁵⁶. En 1838, lors de la discussion du budget des dépenses secrètes pour l'année 1839, il s'exprima énergiquement sur les causes qui entravent la marche des affaires et influent sur l'élévation des dépenses portées au budget, notamment le poids des partisans du libre échange sauvage, groupe de pression influent opposé à toute mesure douanière protectionniste. Contre ces mêmes libéraux, il contribua d'une manière décisive à l'adoption du projet de loi qui encadrait le travail des enfants dans les manufactures⁵⁷. Cette loi, votée le 12 mars 1841, interdisait l'emploi d'enfants âgés de moins de huit ans dans les usines et ateliers, et limitait la durée du travail, à huit heures pour les enfants de huit à douze ans, et à douze heures avec coupure pour ceux de douze à seize ans.

Profondément chrétien, il plaida dans *La politique religieuse et philosophique ou politique basée sur la morale et mise en rapport avec les progrès de la société, ou Constitution morale du gouvernement* de 1827⁵⁸, pour la consolidation d'une société sur des bases religieuses, morales et familiales pour stabiliser un gouvernement représentatif élu en application d'une constitution. Il développa l'idée nouvelle que seule la vertu permet au gouvernement de ne pas céder à la tentation, de résister aux pressions égoïstes de quelques-uns et d'assurer ainsi un fonctionnement harmonieux des institutions au service du progrès social, pour promulguer, dans l'intérêt général, des lois sociales réformistes marquées au sceau de l'ordre, de la morale et de la religion.

Un avocat du progrès social

C'est pourquoi, au cours des dernières années de sa vie, constamment soucieux de concilier la lutte contre le paupérisme avec le respect de la monarchie constitutionnelle, il ne cessa de consacrer toute son énergie à faire évoluer le gouvernement représentatif vers l'allègement des souffrances populaires. Jusqu'à sa mort en 1840, il ne va plus cesser d'écrire et de présenter, notamment à la Chambre des Pairs où il siégeait, des études et des mémoires d'économie politique qui développaient le thème du progrès social en vue d'améliorer la prospérité du royaume .

Pour éviter la révolution sociale en s'appuyant sur ses travaux et expérimentations pratiques dans l'agriculture, il proposa inlassablement des moyens économiques et politiques pour soulager les misères. Ses travaux d'économie agricole prirent alors une dimension nouvelle, élargie à l'ensemble des questions d'économie politique et de leurs rapports avec la prospérité nationale et le bien être des populations pauvres et souffrantes dont les maux menacent l'ordre politique et social. Dans cette perspective la

⁵⁵ Parmi les élites orléanaises, la sensibilité orléaniste fut cependant minoritaire, comme l'atteste notamment le petit nombre de souscripteurs cités en mai 1832 pour l'érection d'un monument érigé à la mémoire de Casimir Périer, récemment décédé du choléra, dans les fascicules du *Garde National du Loiret*, conservés à la Médiathèque d'Orléans : n° 103 du jeudi 24 mai 1832, n° 104 du dimanche 27 mai 1832, n° 106 du dimanche 3 juin 1832, n°109 du jeudi 14 juin 1832, n°110 du dimanche 17 juin 1832,

⁵⁶ De 1836 à 1840, douze discours sont recensés sur des sujets aussi variés, que l'introduction des blés étrangers, les douanes, les chemins vicinaux, les fonds secrets, le sucre, la marche des affaires, la prépondérance de la chambre des députés, les bouchers et l'importation des viandes.

⁵⁷ Discours prononcé à la séance du 4 mars 1840.

⁵⁸ B.N.F. E*-3878-3881, 4 volumes Paris 1827.

complémentarité industrie-agriculture lui paraissait une évidence. Aussi n'hésita-t-il pas en 1831 à présenter à l'Académie des Sciences un opuscule, *De l'utilité des machines, de leurs inconvénients, et des moyens d'y remédier en assurant l'extension et les progrès de notre agriculture*⁵⁹. Sans nier l'utilité des machines, l'auteur démontre que leur effet est de concurrencer déloyalement le travail des ouvriers et, par voie de conséquence de diminuer leur salaire. Sa dénonciation des méfaits du machinisme s'accompagne des remèdes à apporter, notamment en fournissant du travail dans l'agriculture en plein essor. Sur la proposition du rapporteur, le baron Richard, l'Académie des Sciences en ordonna l'impression ainsi que celle du rapport très favorable dont elle adopta les conclusions. Dans un concours organisé en 1832, par le journal orléaniste *Le Garde national du Loiret*, sur les moyens de lutter contre la paupérisation, il proposa d'établir en Sologne, mais aussi dans tous les terroirs agricoles défavorisés, des colonies agricoles de peuplement exploitées par des chômeurs. Pour remédier aux maux causés par l'ignorance et la routine. Il préconisa le développement de l'instruction primaire. Il réussit à convaincre la municipalité d'Orléans d'organiser la première école mutuelle, financée par tous les parents des élèves. Les premiers fonds nécessaires au départ furent apportés par les dons généreux de riches Orléanais éclairés, dont son beau-frère, Jules Marie de Tristan.

Un rapport détaillé de son œuvre maîtresse, *Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés : application des principes de l'économie politique*, fut présenté avec éloge, en 1834 à l'Académie des Sciences morales et politiques par l'éminent sociologue Villermé⁶⁰, dont les conclusions, jugées très honorables pour l'auteur furent adoptées :

La lumière que jette cet auteur sur de hautes et ardues questions d'économie et de morale politique est trop vive et trop nouvelle pour que l'Académie ne lui doive pas des remerciements particuliers⁶¹

Le baron de Morogues y reprend, avec ampleur et conviction, tous les thèmes de sa pensée politique mise uniquement au service de l'amélioration du sort des victimes du libéralisme sauvage et de l'inégale répartition des richesses :

- Un développement accru de l'économie agricole au détriment des activités commerciales et manufacturières, causes de l'extension effrayante du paupérisme :
 - protection de l'économie nationale, notamment l'agriculture par des tarifs douaniers adaptés,
 - avantages sanitaires, moraux et matériels des travaux agricoles sur les travaux industriels,
 - création de colonies agricoles de mise en valeur des terroirs pauvres par les chômeurs des villes
- Une meilleure répartition du travail au bénéfice des campagnes
 - travail justement rémunéré pour réduire fortement les taux de criminalité à étudier de selon les professions⁶²
 - nécessité du luxe pour maintenir le travail artisanal et garder un savoir faire précieux
- Bienfaits de l'instruction

⁵⁹ .B.N.F. 4-VPIECE-4412.

⁶⁰ Il avait servi comme chirurgien de la Grande Armée.

⁶¹ J. M. Querard, « Bigot de Morogues » in *La littérature française contemporaine*, Tome 1, p. 492.

⁶² il a réalisé à ce sujet des études statistiques particulièrement novatrices.

- instruction primaire pour éduquer l'ensemble de la population
- instruction supérieure essentiellement spécialisée, dans l'agriculture pour la formation d'un corps permanent d'ingénieurs, mais aussi pour les manufactures dont la progression limiterait le nombre des chômeurs diplômés de l'Université, en forte croissance, où les révoltés trouvent leurs cadres.
- Intervention d'un Etat soutenu par la population

Son livre s'achève par un vibrant appel aux propriétaires, qu'il invite à transcender leur égoïsme naturel et de se mettre au service du gouvernement dont les lois, prises pour le bien être de tous, éviteraient la révolution :

Voilà le mal et son remède, c'est au législateur à savoir guérir l'un et appliquer les autres dans l'intérêt des peuples dont il lui importe plus de limiter la misère que d'accroître la richesse. Ce qu'il est essentiel de faire aujourd'hui, c'est de consolider le gouvernement nécessaire à l'ordre social ébranlé par les envahissements d'une haute instruction mal dirigée et d'une grande industrie inconsidérément appliquée.
⁶³ ...Hommes qui possédez, de quelque parti que vous soyez, ralliez vous au gouvernement qui protège vos biens et vos personnes. C'est l'ordre social, qui est menacé, faites tout pour le raffermir sur sa base en diminuant la misère des peuples et en consolidant le pouvoir qui chancelle sous les coups des ambitieux. Il en est encore temps, n'attendez pas pour vous repentir que la propriété ait été envahie par ceux qui ne peuvent l'atteindre. Mettez le gouvernement à même de limiter l'ambition extrême des uns, pour le mettre dans le cas de satisfaire les besoins de tous. Tremblez qu'en lui refusant votre appui, l'ordre social en succombera et vous écrasera sur ses débris et évitez que sa chute ne vous entraîne avec lui au fond de l'abîme.⁶⁴

Modération des honneurs académiques nationaux

L'Académie des Sciences morales et politiques le choisit, le 4 janvier 1834, comme membre correspondant de la section d'économie politique et de statistique. Son réformisme, peu compatible avec les mentalités des élites libérales au pouvoir, pourrait expliquer les limites des honneurs académiques nationaux qui récompensèrent ses courageuses positions, qui défiaient les libéraux acharnés à ne rien céder. Le baron de Morogues ne réussit pas à franchir les portes de la section d'économie rurale de l'Académie royale des sciences. En octobre 1836, il présenta sa candidature à l'élection dans la section d'économie rurale de l'Académie Royale des Sciences au poste libéré par le décès du baron Rougier de la Bergerie. Le 26 décembre 1836, l'Institut lui préféra l'obscur d'Hombres-Firmas. Peut-être faut-il voir dans cet échec, l'hostilité des milieux d'affaires.

C'est universellement apprécié de tous qu'il disparut le 15 juin 1840, dans les tourments d'une fatale crise de goutte :

Il s'éteignit le 15 juin 1840, après avoir reçu de la religion l'appui qu'elle ne refuse jamais, plein de ce sentiment, si nécessaire dans les traverses de la vie et dont le christianisme a fait une vertu dernière consolation de l'homme mourant et des amis qu'il laisse après lui, l'espérance⁶⁵.

⁶³ Bigot de Morogues : *Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés : application des principes de l'économie politique*, p. 599-600, Paris 1834.

⁶⁴ Ibid. p 600.

⁶⁵ Siméon (le vicomte), *Discours prononcé à la Chambre des Pairs à l'occasion du décès du baron de Morogues lors de la séance du 18 mai 1841*. Le vicomte Siméon fut préfet du Loiret du 12 novembre 1835 au 5 juin 1840

La curiosité intellectuelle du baron Pierre Marie Sébastien Bigot de Morogues en a fait le dernier représentant des Lumières à Orléans ; sa pensée humaniste, ses préoccupations religieuses, économiques et sociales allaient animer le courant catholique libéral et social, qui voulait réconcilier la foi chrétienne et la modernité politique. L'Académie des Sciences morales et politiques lui rend hommage en décernant tous les dix ans le prix Bigot de Morogues à l'auteur du meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme en France et les moyens d'y remédier.

SOURCES

Tables des mémoires Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts 1809 – 2008, Orléans 2008.

Archives départementales du Loiret :

3^E 26968, Vente du domaine de la Source à Louis Charles de Polignac, 1858

3^E 26982, Inventaire après décès de Madame de Morogues, née de Montaudoin, 1862.

32 J 31 Achat du domaine de la Source par Thomas Tobie de Montaudoin, le 18 septembre 1784.

Bigot de Morogues : *Politique religieuse et philosophique, ou Constitution morale du gouvernement*, Paris 1827, Cote BNF, E*-3878-3881.

Bigot de Morogues : *De la misère des ouvriers et de la marche à suivre pour y remédier*, Paris 1832, Cote BNF, R 44581.

Bigot de Morogues : *De l'utilité des machines, de leurs inconvénients, et des moyens d'y remédier en assurant l'extension et les progrès de notre agriculture* Paris 1833, Cote BNF, 4-VPIECE-4412.

Bigot de Morogues : *Du paupérisme, de la mendicité et des moyens d'en prévenir les funestes effets*, Paris 1834, Cote BNF, R 44583.

Bigot de Morogues : *Recherches des causes de la richesse et de la misère des peuples civilisés : application des principes de l'économie politique*, Paris 1834, Cote BNF, R 6395.

La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de Noblesse*, 19 volumes, généalogie BIGOT, Tome 14, pages 84-92, Réédition, Paris 1863-1879.

Alain Duran, *Noblesse et Notabilités à Orléans au tournant des Lumières vers 1780-vers 1820*, Thèse de Paris I Sorbonne, sous la direction de Monsieur le Doyen Claude Michaud, 3 volumes, Paris 2003.

Fauchon (le docteur), « Les Sociétés savantes d'Orléans » in *Mémoires de la Société Historique et Archéologique de l'Orléanais*, Orléans 1924, p.120-161.

J. M. Querard, « Bigot de Morogues » in *La Littérature française contemporaine*, Tome 1, p.480-495, Paris 1842.

Siméon (le vicomte), *Discours prononcé à la Chambre des Pairs à l'occasion du décès du baron de Morogues lors de la séance du 18 mai 1841*, Cote Bibliothèque municipale d'Orléans : H 8922.

Jules Wyslouch : *Notice biographique et historique sur Pierre-Marie-Sébastien Bigot, baron de Morogues, pair de France et membre de l'Institut*, Paris 1841, Cote BNF, 8-LN 27-1996.

ANNEXE⁶⁶ :

1. PUBLICATIONS DE PIERRE MARIE SEBASTIEN BIGOT DE MOROGUES A LA SOCIETE DES SCIENCES PHYSIQUES ET MEDICALES D'ORLEANS

Sur le disthène	1810, p. 52-58
Sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans	1810, p. 103-108
Note sur les gyrogonites trouvés dans le département de la Sarthe	1810-11, p. 86-90
L'appropriation des bois aux divers terrains de la Sologne	1810-11, p. 273-329
La topographie de la Sologne et les principaux moyens d'amélioration qu'elle peut offrir	1811, p. 181-211
Catalogue chronologique des pierres tombées du ciel	1812, p.39-46
Caprification essayée avec succès pour faire mûrir les figues de la seconde saison dans les environs d'Orléans	1813, p. 176-180
De l'influence des arts sur l'opinion publique, et de leurs rapports avec la civilisation	1821, p. 207-235
Expérience œnologique faite suivant les procédés de M. Chaptal et de M ^{lle} Elisabeth Gervais au château de la Source	1822, p. 49-67
Sur l'importance de la solidité des roches dans la construction des grands monuments	1822, p. 177-193
L'influence de la latitude, de l'élévation, de l'exposition et de la nature du sol des vignobles	1823 (I), p. 15-48
De l'influence des récoltes intercalaires sur les blés qui leur succèdent	1823 (II), p.213-33
De la meilleure méthode pour opérer économiquement la fermentation vineuse.....	1824, p. 1-79
De la préférence à accorder en Sologne à la culture du pin maritime sur celle des pins d'Écosse et laricio	1826, p. 136-148
Causes de la stagnation du commerce des laines	1828, p. 63-96
De la production nationale considérée comme base du commerce, et application de ce principe à la solution de la question des laines	1829,

2. PUBLICATIONS DE JULES MARIE DE TRISTAN⁶⁷ A SOCIETE DES SCIENCES PHYSIQUES ET MEDICALES D'ORLEANS

Mémoire sur le <i>pinguicula lusitanica</i>	1810, p.45-52
Mémoire sur la situation botanique de l'Orléanais et sur les caractères de la flore orléanaise	1810, p. 314-325
La géologie du Gâtinais	1810-1811, p. 147
Les aigrettes des fleurs composées et les caractères du genre <i>Zinnia</i>	1810-1811, p. 242-252
Une maladie du pin maritime	1811, p. 135-143
Les anomalies que présentent certains lichens	1811, p. 227-241
La foliation des pins. L'uredo qui attaque les pins maritimes	1812, p. 289-307
Organes caulinaires des asperges	1813, 49
Époques de la végétation observée aux environs d'Orléans	1818, p. 33-38
Sur le <i>Sirex pygmaeus</i> qui a ravagé les seigles en Sologne	1818, p. 121-138

⁶⁶ Extrait des *Tables des mémoires* de l'Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts 1809 – 2008, Orléans 2008.

⁶⁷ Cousin et beau frère de Pierre Sébastien Marie Bigot de Morogues

Époques de la végétation observée aux environs d'Orléans	1819, p. 27-42
Effet du marnage des terres en Sologne	1819, p. 43-46
Tableau des époques de la végétation et observations météorologiques pendant l'année 1819	1821, p. 6-62
Sur le refroidissement présumé de l'atmosphère en France depuis une trentaine d'années, et sur les causes qui, dans le département du Loiret, paraissent y avoir contribué	1821, p. 158-175
Végétation et observations météorologiques en 1820 aux environs d'Orléans	1822, p. 5-38
Sur plusieurs observations adressées à la Société et relatives à l'ergot du seigle	1822, p. 135-143
Sur des dents fossiles trouvées à Montabusard près Orléans	1823 (II), p. 241-254
Sur la marche des orages dans le département du Loiret	1828, p. 5-43
De quelques opinions sur l'organisation des sangsues et autres hirudinées	1828, p. 139-176
Sur l'ouvrage de M. Mulsant, intitulé <i>Lettres à Julie sur l'entomologie</i>	1832, p. 57-64
Sur la charrue André-Jean	1836, p. 299-304
Sur la machine à battre les céréales des frères Mothet, de Bordeaux	1836, p. 305-307

3. PUBLICATIONS D'ADOLPHE DE TRISTAN⁶⁸ A LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES PHYSIQUES ET MÉDICALES D'ORLÉANS

Sur la culture et les produits du <i>Madia sativa</i>	1842, p. 157-161
Tableau des températures moyennes de décembre et janvier à Orléans	1845, p. 20-56
Exposé sommaire de l'opinion des botanistes et des physiciens sur les organes que les plantes emploient pour absorber les matières nécessaires à leur nutrition	1845, p. 63-81
Sur un mémoire (de M. A. Beauvallet) relatif à la Sologne	1845, p. 217-226
Études physiques sur le choléra de 1832	1849 (t.8), p. 65-161
Histoire du pin maritime racontée par lui-même	1849 (t.9), p.115-23
Sur différentes communications de M. Thomas relatives à la sylviculture.	1853, p. 129-134
Sur l'introduction de l'enseignement agricole dans l'enseignement public.	1853, p. 151-156
Sur quelques doutes survenus relativement à l'efficacité de l'azote dans les engrais	1861, p. 40-47

⁶⁸ Gendre de Pierre Sébastien Bigot de Morogues.